

Pour afficher

**BANQUE DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS
ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS
Programme : Plomberie-chauffage**

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud est à la recherche d'enseignantes ou d'enseignants pour le Centre de formation professionnelle de l'Envolée de Montmagny au programme de plomberie-chauffage.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou un diplôme équivalent dans la discipline d'enseignement ;
- Posséder un minimum de 3 000 heures d'expérience pertinente ;
- Démontrer de bonnes aptitudes à communiquer à l'oral et par écrit ;
- Être capable de travailler en équipe et démontrer un souci constant pour la réussite de l'élève ;
- Avoir un bon sens de l'organisation et de la planification ;
- Détenir ou s'engager dans le processus d'une qualification légale pour enseigner*.

* *Les personnes désireuses de faire carrière dans l'enseignement doivent se soumettre à des exigences ministérielles, entre autres, réussir un test de français et s'inscrire à un programme d'études universitaires en enseignement.*

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur.

INSCRIPTION

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre précisant son intérêt pour ce poste, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courriel : resshuma@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.